

Bilan d'un mois de médiation Comment faire semblant que tout va bien

Un conflit historique à Radio France

Durant 28 jours de grève les salarié-es ont dénoncé la gestion catastrophique de Radio France et refusé que des suppressions d'emplois compensent le désinvestissement de l'Etat et la gestion scandaleuse du chantier de réhabilitation.

Ils ont dénoncé les menaces qui pèsent sur le contenu des antennes provoquées par la politique désastreuse de cette direction qui ne réfléchit plus qu'en termes comptables et d'audimat.

Ils ont dénoncé la référence permanente à la seule rentabilité dans la politique de cette direction qui met en cause nos missions de service public.

La médiation mise en place avait affiché l'ambition de ramener un climat serein dans l'entreprise, de garantir la transparence par « un diagnostic partagé » et d'éviter ainsi tout conflit dans les mois à venir...

Un premier bilan doit être tiré.

La direction semble bien décidée à ne pas changer ses pratiques : contournement des instances, mépris des salarié-es, des organisations syndicales, opacité, mensonges, brutalité.

Le meilleur exemple est le service propreté où, malgré des engagements de la direction et du médiateur, il a fallu combattre de nouvelles tentatives de remise en cause de ces engagements.

Quant aux dernières réunions sur le calendrier social de la médiation, elles sont hélas représentatives de ce mépris.

Ce calendrier n'aborde pas les conséquences sociales du plan stratégique !

Selon la direction, il n'est en effet pas possible d'en parler car ces conséquences ne sont pas évaluables pour le moment. Comment imaginer qu'une direction d'entreprise puisse envisager de supprimer plus de 300 emplois (soit plus de 8% des effectifs CDI mais bien plus si l'on prend en compte les CDD et les cachetiers) sans une évaluation préalable des conséquences.

Deux interprétations sont possibles :

- l'évaluation n'a pas été faite. Se posent alors de graves questions sur la direction de cette entreprise.

- l'évaluation a été faite mais n'est pas communiquée et nous nous trouvons face à une politique d'opacité inacceptable.

Ce calendrier met en place des groupes de travail ambigus.

3 groupes de travail (« modernisation des modes de production », musique, syndication France Bleu) devront, selon le courrier envoyé par Mathieu Gallet aux organisations syndicales, définir les grandes orientations sur ces thèmes pour la mi-juin afin de les intégrer dans le COM. Le médiateur l'a également affirmé : ces groupes de travail sont destinés à alimenter le COM.

La fameuse concertation avec les salarié-es, quel que soit leur niveau hiérarchique, préconisée par le médiateur pour la réflexion sur les modes de production a disparu puisque ces groupes sont composés uniquement de représentants de la direction et des organisations syndicales. Quant aux conclusions de ces groupes, elles seront écrites par LA SEULE DIRECTION afin d'être intégrée dans le COM.

De qui se moque-t-on ?

Qui est capable de définir par exemple les orientations sur la « modernisation des modes de production » entre le 27 mai et la mi-juin (en deux réunions) alors que la direction avait eu besoin de plus d'un an et demi pour sa réflexion initiée par Bearing Point ! Pourquoi inviter les syndicats à ces réunions puisque seule la direction rédigera les conclusions ?

Et pour mieux faire passer la pilule la direction feint d'accepter de ne pas limiter les réunions de ces groupes de travail à 2 ou 3 séances. Mais c'est un recul de façade !

Pour ce qui concerne le groupe de travail sur le réseau Bleu, la direction ne semble pas envisager autre chose que l'expérimentation de la syndication et son évaluation. Syndication refusée par l'ensemble des salarié-es du réseau.

Quant au groupe de travail sur la musique, il est mené parallèlement à 4 réunions avec les Représentations Permanentes des formations musicales ce qui créera inévitablement une grande confusion entre les 2 types de réunion.

Il n'y a donc aucune garantie sur les conclusions de ces groupes quant au respect de ce qui y a été dit, pas plus que sur le nombre de réunions et leur objectif, puisque les réunions supplémentaires ont toutes les chances d'avoir lieu uniquement pour l'affichage.

Parallèlement la direction, sous la pression, a accepté quelques réunions sur des questions qu'elle considère comme non directement liées au plan stratégique. Elles permettent un affichage de "dialogue social" intense. Mais la réunion du 19 mai sur la « stratégie générale et financière » censée fournir des informations et documents sur la question a consisté à un exposé de chacun des directeurs de chaîne évitant ainsi d'aborder les questions financières et sociales et s'est achevée sans qu'aucun document ne soit fourni. Dès l'ouverture du CCE du 20 mai la direction a appliqué la même stratégie.

Personne ne peut plus être dupe, il s'agit d'une stratégie de contournement.

Il est temps que le médiateur en tire toutes les conclusions !

Le 20 mai 2015